2° Qu'elle n'a jamais commis de parjure, ni à Saint-Ouen, ni en sa prison, ne s'étant engagée à rien et n'ayant rien confessé avec serment;

3° Qu'elle n'a jamais renié ses célestes révélations...

M. le chanoine Dunand avait traité ces divers points dans sa Légende anglaise.

Dans un nouvel ouvrage dont il a eu l'amabilité de nous communiquer les bonnes feuilles, le savant historien prouve que le Pierre Cauchon réhabilité par J. Quicherat, en ses Aperçus neuveaux, est historiquement convaincu de s'être conduit à l'égard de Jeanne d'Arc, dans le Procès de rechute, comme le dernier des scélérats.

Il démontre, en effet, que les 42 prêtres assesseurs au procès, presque tous Français (il n'y avait que deux Anglais), au lieu de voter, le 29 mai 1431, que Jeanne était hérétique et relapse, comme le voulait Cauchon, demandèrent (40 sur 42) qu'on relût et qu'on expliquât à Jeanne la fameuse cédule d'abjuration de 50 lignes fabriquée par l'évêque de Beauvais, alors que la cédule signée par la martyre ne comportait que 7 ou 8 lignes, au plus. Ces mêmes prêtres assesseurs ajoutaient qu'ils ne déclareraient la prisonnière hérétique et relapse que dans le cas seulement où elle confesserait avoir accepté et signé ladite cédule de 50 lignes.

Pierre Cauchon ayant repoussé la requête des 40 assesseurs, leur vote purement conditionnel fut annulé *ipso facto*, et Jeanne ne fut livrée au bras séculier que sur la délibération de

deux assesseurs et par la sentence des deux juges.

Voilà qui sauve, ce me semble, l'honneur de ce pauvre clergé de Rouen, sur lequel les pseudo libres-penseurs et les Huguenots ont tant daubé. Sans compter — ce détail n'est pas inutile — que les quarante assesseurs qui se refusaient ainsi de livrer Jeanne au bon plaisir de Cauchon et à la vengeance des Anglais ne prenaient cette attitude qu'en courant les risques les plus sérieux pour leur liberté et même pour leur vie.

Il semble d'ailleurs que la conspiration antinationale qui, depuis des siècles, accomplit dans l'ombre son œuvre infâme, ait pris à tâche de défigurer et de souiller par toute espèce de mensonges et de perfidies cette merveilleuse et pure histoire

de la vierge de Domrémy.